



**LIGUE  
GRAND EST**

**ORGANISME DE FORMATION**

N° Siret : 783 343 072 00048

N° déclaration d'activité : 41 54 02785 54

# FORMATION DEJEPS Mention Tennis

Diplôme d'Etat  
de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport -

2024 / 2025



# Devenir Enseignant Professionnel de Tennis

## LE CENTRE DE FORMATION

Le Centre de Formation de la Ligue Grand Est s'appuie sur ses 5 centres de ligue à Metz, Mulhouse, Reims, Strasbourg et Villers-lès-Nancy.

La Ligue y propose des **formations initiales** (*Initiateur Fédéral de Tennis, CQP ET et DEJEPS mention Tennis, TFP Moniteur de Padel*) ainsi que de la **formation continue** pour se perfectionner sur de nombreuses thématiques.

Engagé dans une démarche **Qualiopi**, cet organisme de formation atteste d'une certification qualité reconnue par l'Etat.

Certification DEJEPS - Diplôme d'État de la jeunesse, l'éducation populaire et du sport spécial « perfectionnement sportif » mention « tennis ».

Code de la fiche : [RNCP37480](#) au 17/02/2023

Certificateur : MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

## LA FORMATION DEJEPS Tennis

Elle se déroule sur **12 mois (de juillet à juin)**.

- **les lundis et mardis, hors vacances scolaires** au « Centre de Ligue de Champagne » à Reims, qui comprend :
  - 4 courts couverts et 3 courts extérieurs en résine
  - 1 salle de formation équipée
- **3 semaines bloquées lors de vacances scolaires** dans d'autres Centres de Ligue en Grand Est

L'encadrement est assuré par l'équipe pédagogique de la Ligue et par des intervenants extérieurs experts.



## LE METIER D'ENSEIGNANT

L'enseignant professionnel de tennis, titulaire du DEJEPS peut exercer son activité à divers titres :

- dans le cadre de structures privées relevant du monde associatif ou du secteur marchand,
- dans le cadre de la fonction publique territoriale ou d'Etat
- au titre de travailleur indépendant.

Il peut être amené à travailler auprès de plusieurs employeurs.

Un **métier passionnant et riche** fait de missions diverses :

- Encadrement de publics spécifiques.
- Perfectionnement de l'activité.
- Participation à la conception du projet et à la direction du club.

## LES DEBOUCHES

- Enseignant pour tous les publics
- Responsable d'un secteur au sein d'un club (jeunes/adultes/compétition/loisir...)
- Responsable de l'ensemble du secteur sportif d'un club
- Participation à des formations spécialisées

## SUITE DE PARCOURS

- Voie d'accès au diplôme d'état supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DESJEPS Tennis) spécialité « Performance sportive - Tennis ».Poursuite d'études supérieures



Promotion 2023/2024 de la formation DEJEPS Tennis en Grand Est

Indicateurs de résultats	2024
Nombre de stagiaires	20
Abandons	0
Admis	14
Taux de réussite	70%
Taux de satisfaction	A venir

## LES PREREQUIS :

- Etre âgé(e) de **17 ans** révolus le premier jour d'entrée en formation (positionnement)
- Attester être ou avoir été d'un **classement minimum de 15/2 (classement FFT)**
- Etre **titulaire du CQP AMT ou du CQP ET**, ou bien justifier d'une expérience d'enseignement de **90 heures** en club sur une saison sportive
- Etre titulaire du certificat **PSC1 (ou équivalent)**
- Présenter un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du tennis
- Trouver une (ou plusieurs) **structure(s) d'accueil** pour l'application pédagogique
- Trouver un **tuteur ou une tutrice pédagogique** pour l'accompagnement de la formation

Le candidat devra satisfaire aux tests de sélection d'entrée.

## CONTENU DE LA FORMATION :

Elle se présente en 4 unités de compétences :

- UC1 : Concevoir un projet d'action,
- UC2 : Coordonner un projet d'action,
- UC3 : Conduite une démarche de perfectionnement sportif
- UC4 : Encadrer le tennis en sécurité

## EQUIVALENCE :

auprès des services de l'état (Drajes)

**Vous êtes titulaire :**

- ☐ De la Partie spécifique du BEES 1<sup>er</sup> degré option Tennis.  
**Vous obtenez de droit le(s) : UC3 et UC4**
- ☐ Du CQP-Educateur de Tennis :  
**Vous obtenez de droit le(s) : UC4**

## PASSERELLE:

Les titulaires du BEES 1<sup>er</sup> degré option tennis, détenteurs de droit des UC3 et UC4, peuvent candidater pour les UC1 et UC2.

## CALENDRIER

- Ouverture des inscriptions : **le 4 mars**
- Pré-inscription via le formulaire à disposition ci-après (pour réception du dossier de candidature)
- Date limite d'inscription (dépôt de dossier) : **le 06 mai 2024**
- Epreuves de sélection: **les 13 et 14 juin 2024**
- Positionnement et cohésion : **les 08 et 09 juillet 2024**
- Début de la formation : **le 09 septembre 2024**
- Fin de la formation : **Juillet 2025**

## POSSIBILITES DE FINANCEMENT

Coût total de la formation : **10 100 € TTC**

Participation aux frais de dossier (tests de sélection) : **100 €**

- En contrat « d'apprentissage » en partenariat avec le **CFA de la Fédération**
- Demande individuelle auprès de l'**AFDAS** pour les salariés
- Via votre **Compte Personnel de Formation (CPF)**
- Financement par **Pôle Emploi/ Région** pour les demandeurs d'emploi
- Autofinancement



700 H  
minimum  
En centre



500 H  
En structure



Effectif  
De 8 à 20

## INSCRIPTIONS

Si vous souhaitez suivre la formation DEJEPS mention Tennis, nous vous invitons à remplir le **formulaire de pré-inscription** disponible sur le site internet de la Ligue pour recevoir le **dossier de candidature**.

Dossier à retourner complété et signé par email ou courrier au plus tard pour le **06 mai 2024**.

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et si vous êtes en situation de handicap, des mesures d'aménagement ou de compensation sont envisageables. Contactez notre référent handicap par mail ou par téléphone pour tout renseignement [emmanuel.verfaillie@gmail.com](mailto:emmanuel.verfaillie@gmail.com) - 06 81 47 98 86

## CONTACTS PRINCIPAUX

Responsable de l'Organisme de Formation:

Eric RAULIN - Tél : 06 36 48 21 51 - [eric.raulin@fft.fr](mailto:eric.raulin@fft.fr)

Coordonnateur Pédagogique DEJEPS:

Benjamin KOSIR - Tél : 06 58 06 74 07 - [benjamin.kosir@fft.fr](mailto:benjamin.kosir@fft.fr)

Assistante Administrative et Financière de l'Organisme de Formation:

Nadine GONCALVES - Tél: 03 26 85 36 70 - [formations.ligue.grandest@fft.fr](mailto:formations.ligue.grandest@fft.fr)

Référént Handicap:

Emmanuel VERFAILLIE - Tél : 06 81 47 98 86 - [emmanuel.verfaillie@gmail.com](mailto:emmanuel.verfaillie@gmail.com)

Référént Mobilité Internationale:

Gautier RIGAUT - Tél : 01 47 43 29 69 - [grigaut@fft.fr](mailto:grigaut@fft.fr)

**Pour toute question, contactez le CFA des Métiers du Tennis**

Mail: [grigaut@fft.fr](mailto:grigaut@fft.fr)  
Tél: 06.82.56.42.42

Bureaux FFT  
89, rue Escudier  
92100 Boulogne -Billancourt

**afdas**  
DEMAIN SERA FORMATION

**Véronique LEBRUN**  
Conseillère emploi formation - délégation grand est  
Direction du Développement et du Réseau

03 88 23 94 73 / 07 85 42 33 44  
86, rue aux Arènes - 57000 METZ  
[www.afdas.com](http://www.afdas.com)

**#Entreprises**  
**Ouverture du portail Globaldec'**  
Déclarez et payez en ligne vos contributions depuis votre espace sécurisé !

afdas  
globaldec'

### LIGUE GRAND EST DE TENNIS

Siège social : Maison Régionale des Sports – 13 Rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE - Tél. 03.83.67.60.10

[ligue.grandest@fft.fr](mailto:ligue.grandest@fft.fr) - [www.ligue-grandest-fft.fr](http://www.ligue-grandest-fft.fr)

Gestion des Formations -Bureaux de Reims : 83 avenue de l'Europe – 51100 REIMS - Tél. 03.26.85.36.70

[formations.ligue.grandest@fft.fr](mailto:formations.ligue.grandest@fft.fr)

**N° SIRET : 783 343 072 00048 - N° DECLARATION ACTIVITE : 41 54 02785 54**

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS